NOUS SOMMES CHARLIE

L'ÉCHO DE SAINT-HILAIRE

P.4
Josette Roucaute, la mémoire résistante

P.6
Culture & Animations
Ça bouge au village !

2015

Bonne **année !**

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2015 !

Les voeux DU MAIRE

P.2

Conseil DES SAGES

P.3

En BREF

P.7

Meilleurs voeux

Madame, Monsieur,

Chaque nouvelle année est l'occasion de formuler un vœu pour l'avenir. Au-delà des vœux de santé, de bonheur, d'amour de réussite, de partage que toute l'équipe municipale vous adresse bien sincèrement, nous souhaitons vivement, en cette période particulièrement troublée, où de fortes tensions se révèlent dans notre pays, partager une pensée tolérante, une pensée solidaire. Certains diront : vœu pieux. Nous l'assumons.

Les voeux du Maire, Jean-Michel Perret, aux Saint-Hilairois
Le 9 janvier, salle polyvalente le soirée des voeux du maire

La comédia dell arte, Molières, La Fontaine, le théâtre de guignol, tous les pamphlétaires et illustrateurs de la Royauté aux différentes républiques françaises n'ont eu de cesse de moquer, de brocarder les puissants, les ordres établis et les différentes religions de notre pays. C'est une tradition bien ancrée en France de toujours respecter la liberté d'expression. Faire rire avec des gens et des sujets sérieux est certainement la meilleure manière d'éclairer notre réflexion et prendre une certaine distance avec notre égo. Rabelais disait que le rire est le propre de l'homme, alors que sont Les assassins du rire et de la dérision ?

Au fanatisme, nous devons opposer la raison, afficher l'unité, affirmer avec la plus grande fermeté la République. OUI ! La liberté commence avec la liberté d'expression, OUI nous sommes tous CHARLIE ! Merci.

A notre échelle, nous poursuivons avec toute notre énergie la mission que vous nous avez confiée. Nous sortons d'un automne chaotique qui nous a amoindris financièrement. Après la découverte d'une ardoise de 650 K€ pour des travaux lancés mais non prévus dans le budget, puis d'une subvention de 200 K€ pour la nouvelle cantine, ratée par nos prédécesseurs, les dégâts subis suite aux vagues d'intempéries qui ont touché le département fragiliseront durablement notre équilibre budgétaire. Ces dégâts sont estimés à près de 900 K€ euros pour la commune.

J'ai une pensée particulière aussi pour ceux qui ont été sinistré par ces inondations. Heureusement aucune victime n'est à déplorer.

Si nous avons réagi rapidement pour faire enlever environ 1000 semis remorques d'embâcles sur l'Avène, nous sommes conscients qu'il reste encore bien des efforts afin d'offrir le maximum de sécurité pour tous les habitants concernés.

La dernière nouvelle de 2014 ajoute une déconvenue : l'école maternelle, dont certains éléments isolants amiantés arrivaient en fin de vie, a dû par mesure de précaution, être fermée. En attendant, les écoliers sont accueillis dans des locaux temporaires au centre de loisir. Des travaux impératifs sont à envisager et alourdiront le budget.

Que ce soit à la suite des inondations ou pour gérer le problème de l'école maternelle, je tiens à remercier pour leur dévouement l'ensemble des employés de notre commune qui n'ont pas ménagé leur peine au service de tous les habitants.

Heureusement, nos écoles nous apportent également des satisfactions avec l'immense succès des activités périscolaires. Satisfaction culturelle aussi avec la première édition du salon des arts, et, pour la première fois de l'histoire de St Hilaire, un partenariat avec le cratère pour un prochain spectacle avec les enfants.Plusieurs initiatives : une étude menée par des étudiants de l'Ecole des Mines d'Alès pour mettre en place une aire de compostage et un partenariat avec le SMAGE pour mettre en place un plan «zéro phyto», nous engage dans une meilleure prise en compte de l'environnement que nous laisseront à nos enfants. L'avenir se prépare aussi avec pour la première fois de l'histoire de Saint-Hilaire, la mise en place du conseil municipal des jeunes et d'un conseil des sages.

2015 sera également l'année de l'enfouissement des lignes électriques 20.000 volts, ce qui outre le gain esthétique, permettra de sécuriser notre alimentation notamment au moment des intempéries.
2015 verra aussi la création de jardins familiaux grâce à l'implication de nombreuse personnes et la volonté municipale.
2015 sera aussi la première année ou les subventions municipales aux associations sportives seront désormais attribuées selon des critères objectifs. Pour la première fois en 2015, les subventions municipales aux associations sportives seront attribués selon des critères objectifs. Pour 2015, la commune ne peut que se féliciter du dialogue qui est en train d'être renoué avec le président d'Alès Agglomération. Le 11 décembre dernier, en acceptant notre demande de report d'une délibération ouvrant l'enquête publique sur le projet revu de ZAD golfique, Max Roustan a choisi la voix de la raison.

Alès Agglomération doit désormais laisser à Saint-Hilaire le temps de définir librement son projet d'urbanisme. L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est en cours. Un panel citoyen tiré au sort travaille depuis quelques semaines et jusqu'à fin février sur les besoins de notre territoire.Les citoyens de Saint-Hilaire doivent pouvoir, avant de se positionner sur un projet qui concerne un quart de son territoire, analyser, réfléchir, déterminer ses besoins pour demain.

Avec une année 2014 qui aura apportée son lot de catastrophes naturelles et financières, et au début d'une année 2015 qui s'annonce intense par les défis qu'elle nous obligera, collectivement, à relever, chers tous, chères toutes, c'est avec espoir et détermination que je vous adresse ainsi que l'équipe du conseil municipal, tous nos meilleurs vœux pour 2015.

Jean-Michel PERRET

Démocratie participative

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes mis en place !

Bienvenue à Audrey, Célia, Emma, Morgane, Zélie, Estéban, Armand, Ewan, Samy, Natan, Jonathan, Noah.

Promesse de campagne, le Conseil municipal des enfants de Saint-Hilaire de Brethmas s'est concrétisé par l'élection des douze jeunes conseillers: des élèves de CM1 et CM2 issus des deux écoles élémentaires de la commune. A cette occasion, les enfants ont découvert la procédure minutieuse des élections. La première séance plénière d'installation aura lieu au début du mois d'avril. La coordination des conseils est confiée à Mme Cathy Brusset, adjointe à la participation citoyenne, et à Monsieur Bernard Veirun, conseiller municipal délégué à l'animation intergénérationnelle.

Pendant deux ans, les jeunes conseillers municipaux travailleront sur la mise en place de projets et proposeront l'organisation d'événements visant l'éveil à la citoyenneté La municipalité remercie l'équipe enseignante et les parents des deux écoles élémentaires pour leur adhésion au projet.

Le 1er Conseil des Sages installé

Mercredi 10 décembre, c'est devant une trentaine de personnes extrêmement motivées qu'a été installé le 1er conseil des sages de la commune. Jean-Michel Perret a dans un premier temps évoqué les objectifs de ce conseil : espace de réflexion, de propositions, il permettra de prendre de la hauteur et de formuler des propositions pragmatiques servant l'intérêt de tous les habitants.

Au sein de cette assemblée, deux coordonnateurs ont été élus. De suite au travail, la première question qui a été abordée concernait la sécurité et la circulation sur la commune. Celle autour des écoles a en particulier donné lieu à de nombreux échanges et à des débuts de propositions qui seront travaillées par la suite.

Le prochain conseil des sages se tiendra le mercredi 21 janvier à 17 heures en Mairie.

Un panel citoyen participe à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme

Dans la perspective de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, 25 citoyens ont été sélectionnés par LISODE parmi 53 inscrits. Un tirage au sort public s'est déroulé le 17 novembre. Le 1er décembre, une première réunion a permis d'établir un diagnostic de la commune. Des points forts sont ressortis : conserver le caractère rural de la commune, développer les services de proximité, multiplier les lieux de rencontre, les équipements sportifs et culturels, prévenir des risques d'inondations, entretenir davantage les routes, etc.

Dans un second temps, les participants ont été répartis en deux groupes qui ont dû identifier points forts et faiblesses de la commune. **Le détail des résultats de ces travaux sont consultables en mairie ou sur internet.**

La deuxième réunion se tiendra le 15 janvier et permettra d'élaborer des scénarios envisageables pour le devenir de Saint-Hilaire. Puis une troisième réunion le 25 février clôturera ce travail de concertation.

Une réunion publique restituera à l'ensemble de la population ce travail.

Des réunions dans chaque rue pour réorganiser la collecte des déchets

Suite à la décision d'Alès Agglo de supprimer le ramassage individuel des containers dans certaines rues de notre commune, le maire et ses colistiers sont allés durant quatre samedis matin, à la rencontre des habitants dans les quartiers impactés.

De manière concertée, avec les habitants, il a été établi un repositionnement de containers collectifs pour remédier à ce défaut de service d'Alès Agglo.

Il est apparu que les habitants restent fermement opposés à ce système de ramassage collectif qu'ils considèrent comme provisoire. Ce système engendre des difficultés pour les personnes âgées, ce qui n'est pas justifié au regard de la taxe dont dont nous nous acquittons. Des échanges avec Alès Agglo sont en cours.

JOSETTE ROUCAUTE : LA MEMOIRE RESISTANTE

De la distribution de tracts à l'enfer concentrationnaire nazi

Notre commune peut s'enorgueillir de compter parmi ses citoyens une grande figure de la Résistance, Mme Josette Roucaute qui, malgré son âge (91 ans) et sa frêle constitution, continue inlassablement à porter témoignage dans les écoles, collèges et lycées, par le récit de son histoire douloureuse, de cette période noire (1940-1945) où l'on a pu désespérer de l'humanité.

Engagement précoce dès 1940 et première arrestation en novembre 1941.

Née en 1923, Josette Laurenson, milite très tôt à l'Union des Jeunes Filles de France, une organisation progressiste. Après la défaite de 1940 et la répression du régime de Vichy, les rangs de l'ex UJFF1 se sont éclaircis. Dans une France ultra-maréchaliste, la résistance au régime collaborationniste de Pétain n'est pas une évidence pour une gamine de 17 ans. Josette, entrée très tôt en résistance, cherchait des planques pour les fugitifs et surtout participait à la diffusion de la propagande anti-pétainiste. C'est d'ailleurs en essayant de faire acheminer, par le car assurant la liaison Alès-Nîmes, un tract intitulé « Pétain la guillotine » qu'elle sera arrêtée par la police française en novembre 1941. Au poste de police d'Alès, le commissaire la fit mettre à genoux sur une règle triangulaire en fer durant 3 jours puis devant la persistance de son silence, il la fit porter et jeter en prison. A cette époque notre région, située dans la zone dite « libre » n'était pas encore occupée par les allemands. Le danger c'était la police de Pétain. Après une quinzaine de jours d'incarcération à Nîmes, elle est enfermée à la prison des Présentines à Marseille et libérée, faute de preuves suffisantes, le 30 janvier 1942.

Deuxième dénonciation et nouvelle arrestation le 2 mai 1942

Josette bien que surveillée, reprit, dès son retour sur Alès, le chemin de la Résistance. Le 2 mai 1942 , suite aux aveux d'un jeune camarade pris avec des tracts, elle fut à nouveau arrêtée. Direction immédiate vers la prison de Nîmes puis celle des Présentines à Marseille. En juillet 1942, le tribunal du Fort St Nicolas la condamne à 10 ans de travaux forcés. Josette a 19 ans. En février 1943, elle est transférée à la prison des Baumettes de Marseille. Dans cette grande prison, elle subit la rudesse de Mlle Bernard Lesaint, la sinistre sous-directrice qui faisait preuve de sadisme envers les prisonnières. Menacée par la Résistance, la geôlière en chef demanda sa mutation à la centrale de Rennes. Bizarrerie de l'existence ou acharnement du mauvais sort, Josette fut transférée à la prison de femmes de Rennes, un an plus tard, en février 1944. A la mi mai 1944, les 850 détenues de Rennes furent embarquées en 3 convois vers le fort de Romainville. A cette occasion, Mlle Bernard Lesaint montra toute sa perversité : alors qu'il n'était pas question de convoyer les sept femmes de la zone « nourrice », pendant la nuit, elle fit enlever les bébés2 et au petit matin les 7 mamans furent chargées dans un wagon avec les autres femmes. Après une vingtaine de jours passés à Romainville, où elles apprirent le débarquement des alliés en Normandie, le train amena Josette et ses camarades à Sarrebruck. Elles stationnèrent environ 3 semaines dans cette ville frontalière : le temps de voir le traitement inhumain infligé aux détenus russes dans ce camp disciplinaire. Enfin, l'horreur n'ayant pas de limite, elles arrivèrent en juillet 1944 au camp de concentration de Ravensbrück à 80 km, au nord de Berlin. Dans la même période, son futur mari, René Roucaute, était arrêté à Lyon par les sbires de Klaus Barbie3. Il sera interné et torturé à la sinistre prison de Montluc dans laquelle Jean Moulin fut martyrisé en 1943. René survécut grâce à la libération de Lyon.

Ravensbrück : une réserve de « stücks » de femmes pour l'industrie et des expériences atroces

Situé dans le Brandebourg, ce camp de la mort plus ou moins lente est une exception dans l'archipel concentrationnaire nazi puisqu'il s'agit d'un camp réservé aux femmes. Créé, sur ordre d'Himmler en 1938, dans un cadre enchanteur de forêts et de lacs, ce camp est idéal pour les nazis. En effet, la ville de Fürstenberg, de l'autre côté du lac, est directement reliée à Berlin par voie ferrée. Dans ce camp, les femmes faisaient preuve d'une grande solidarité pour essayer de survivre c'est là que Josette connut de fortes personnalités : Marie Claude Vaillant-Couturier, témoin au procès de Nuremberg; Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Lise London , Germaine Tillion4, ..etc. A Ravensbrück, les femmes sont confrontées quotidiennement à la mort par sous-alimentation, épuisement ou maladie. Des SS plus expéditifs utilisèrent toutes les techniques d'extermination : fusillades, pendaisons, empoisonnement par piqûres, gazages…En outre, de criminelles expériences furent pratiquées sur les femmes et les enfants par des émules de Joseph Mengele. A son arrivée, Josette fut choquée de voir les « lapins » (kaninchen) , c'était le surnom affreux donné à de pauvres femmes , souvent de jeunes polonaises, sur lesquelles des docteurs nazis avaient fait des prélèvements musculaires. Ces pauvres filles mutilées se trainaient péniblement avec leur couverture en attendant la mort. A partir de 1942, toute survie des nourrissons dans ce bagne nazi fut quasiment impossible5, l'un des tortionnaires, le docteur Treite noyait les bébés à leur naissance, sous les yeux de leur mère. Dans cet univers concentrationnaire, une femme abattue c'est juste un numéro tatoué qui s'efface. Josette portait le triangle rouge des politiques avec un F central pour sa nationalité, son matricule 42191 est à jamais gravé dans sa mémoire. Régulièrement les patrons nazis venaient au marché aux esclaves pour acheter des « stücks » (des morceaux) aux SS puisque c'était ainsi que l'on appelait cette marchandise humaine apte à travailler.

JOSETTE ROUCAUTE

Le sens des « affaires » régnait et il y avait des discussions de maquignons entre nazis pour tirer le meilleur parti de la transaction sur les déportées. Les femmes jugées inaptes étaient rapidement éliminées. Une chambre à gaz fut construite à Ravensbrück en fin 1944 pour accélérer les tueries. Les entreprises comme Siemens, qui s'était carrément installée dans le camp, continuaient d'exploiter les femmes esclaves. L'inscription à l'entrée de la plupart de ces camps « Arbeit Macht Frei » (Le travail rend libre) donne une idée du cynisme des nazis. Le 30 avril 1945, des éléments de l'Armée Rouge entrent à Ravensbrück, ils découvrent des milliers de cadavres non enterrés et des centaines de rescapés, malades, sous alimentés et déguenillés. Environ 132.000 femmes de 23 nationalités sont passées par Ravensbrück et plus de 92.000 y sont mortes. Par chance, Josette avait été rapidement transférée vers Leipzig dans une usine d'obus où, malgré le risque de périr sous les bombardements des alliés, son sort fut moins cruel que dans d'autres commandos.

La débâcle nazie, la marche de la mort, la fuite et le retour en France

En avril 1945, en raison de l'avancée des alliés, les SS vidèrent les camps des plus valides et massacrèrent la plupart des autres pour faire disparaître les preuves de leurs forfaits.
A partir du 13 avril 1945, Josette et plusieurs centaines de déportées, encadrées par des SS nerveux, marchèrent entre les fronts russe d'un côté et anglo-américain de l'autre, au nord de Leipzig, sur les routes allemandes encombrées de civils en fuite. Au bout de 3 jours de marche sans nourriture, le comité des prisonnières décida que plutôt que de mourir sur la route, il valait mieux essayer de s'enfuir par groupes de 3 personnes de régions différentes afin que les éventuelles survivantes témoignent pour leurs camarades. C'est ainsi que Josette et deux amies quittèrent à la sauvette la colonne puis retrouvèrent plus tard 2 autres groupes. Après quelques heures de marche et l'aide furtive de paysans apeurés, elles rencontrèrent, sur ces chemins de la débâcle allemande, un prisonnier russe qui les mena à un groupe de 25 prisonniers français, livrés à eux-mêmes, dans les bois. Leurs compatriotes masculins eurent des difficultés à comprendre d'où elles sortaient, ils n'avaient pas imaginé que les allemands aient pu déporter des femmes. L'un des plus incrédules leur demanda même si elles n'étaient pas des prostituées ! Comme cela canonnait de tous les cotés, ces français et françaises plongés dans une Allemagne dévastée attendirent quelques jours avant de passer l'Elbe sur une passerelle en cordes. Récupérée par les alliés, Josette fut interviewée par des journalistes français, ainsi sa famille sut, bien avant son retour en France, qu'elle avait survécu. Dans cette zone libérée par les américains, les autorités mirent environ 3 semaines à rapatrier le groupe dans un wagon de marchandises. En raison de l'encombrement des lignes, il fallut près de 8 jours pour arriver à Paris. Les déportées et leurs compagnons de voyage se séparèrent devant l'hôtel Lutétia le 30 mai 1945. Pendant des années, ils ne cessèrent de correspondre.

Infatigable passeuse de mémoire

Josette Laurençon retrouva sa famille et René Roucaute à Paris. Elle l'épousa le 23 août 1945. La famille déménagea en banlieue parisienne dans les mois qui suivirent.
Depuis de nombreuses années, Josette Roucaute consacre son énergie et son temps à mener une action pédagogique intense à destination des scolaires. Elle s'attache au travers de son expérience douloureuse, à leur montrer que la liberté et la justice sont des biens précieux et fragiles qui méritent un engagement sans faille pour éviter de répéter ces dramatiques erreurs. L'histoire n'est pas à l'abri de bégaiements tragiques. En lien avec les enseignants, elle sait adapter son discours à l'âge de son auditoire. Elle est d'ailleurs agréablement surprise par la capacité d'écoute de la majorité des jeunes. Jusqu'en 2009, Josette a fait, chaque année, avec d'autres rescapées le pèlerinage de Ravensbrück. Depuis 2004, elle n'accompagne plus les scolaires à Buchenwald. Déterminée et très combative, à 91 ans, elle mène avec passion et rigueur ce devoir de mémoire, sorte de « garde-fou » contre la barbarie. Certes, elle le doit à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui ont disparu dans « la nuit et le brouillard » des camps nazis mais elle le fait aussi, tout simplement, par humanité.

Mme Roucaute est officier de la Légion d'honneur et titulaire des Palmes Académiques.

Portrait réalisé grâce à la collaboration de Joseph Varéa

« N'oubliez pas que cela fut. Non ne l'oubliez pas. Gravez ces mots dans votre cœur » Primo Lévi (1947)

Ça bouge au village !

Commémoration du 11 novembre.
les Saint-Hilairois se sont déplacés en nombre.

Les écoliers du village devant la fresque qu'ils ont réalisée pour la commémoration du 11 novembre 1918, armistice de la Grande guerre.

Concert du quatuor à cordes « una storia » au temple le 1er novembre 2014.

Premier salons des arts à Saint-Hilaire lancé par l'Adjoint à la Culture, Pascal Atger.

Lâcher de ballons par les enfants dans le cadre du Téléthon 2014 les 6 et 7 décembre derniers.

Curage de l'Avène après les inondations. La violence des intempéries de cet automne marquera durablement la commune.

Semaine bleue en novembre. Les enfants de 7 à 77 ans et plus se sont réunis autour d'un goûter à la maison de retraite « les Jardins de Saint-Hilaire ».

Salle Louis Benoit - Exposition dans le cadre du premier salon des arts à Saint-Hilaire.

Les inondations coûteront cher à la commune

La succession d'épisodes de pluies violentes entre septembre et octobre 2014 n'a pas épargné notre commune. Deux épisodes ont particulièrement impacté les biens privés et les équipements municipaux.

Les dégâts sont conséquents et la facture sera salée. L'estimation des travaux fait justement question : les services de l'Etat et du département sont en désaccord sur le montant exact des préjudices. L'estimation initiale serait revue à la baisse car ne seraient pas prises en compte les chaussées empierrées ou non revêtues qui permettent d'accéder aux terrains agricoles.

Ce qui est certain, c'est que plus de 900 000 euros seront nécessaires pour réparer les dégradations. Par ailleurs, le stade de football de la Jasse a pour sa part réparer les degats équivalents à 45 000 euros.

La commune doit désormais compter sur la solidarité départementale, régionale et nationale pour assumer un coût financier qui sera dévoilé précisément dans les jours qui viennent. Il est également impossible, pour le moment, de préciser à quel niveau ces travaux seront subventionnés.

Le pont de la distillerie après les inondations.

Des critères objectifs pour attribuer les subventions aux associations sportives

L'adjoint aux sports, Sébastien Roumiguié, est fier d'annoncer la mise en place des premiers critères objectifs pour le calcul des subventions aux associations sportives. Créés dans les années 1980 et appliqués pour la première fois à Besançon en 1989 pour rompre avec les pratiques clientélistes et opaques jusqu'alors en vigueur, cette méthode permet de s'appuyer sur des critères « objectifs » pour le calcul des subventions. Les critères saint-hilairois reposent sur le nombre de licenciés avec des différenciations selon l'âge et le sexe, la pratique compétitive, le niveau de pratique, le personnel rémunéré encadrant et les besoins réels de l'association.

Pour 2014-2015, les subventions aux associations sportives sont en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent soit un véritable coup de pouce pour le tissu associatif local qui, sans le travail des bénévoles ne pourrait fonctionner.
La liste des subventions par association est consultable sur le site internet de la commune : http://sthilairedebrethmas.fr/

Cette aide de fonctionnement vient en complément des aides apportées par la commune telles que la gratuité des installations sportives municipales, la mise à disposition du personnel communal pour l'entretien des installations ou l'aide logistique à l'organisation d'une manifestation sportive.

Sportez-vous bien !

Belle mobilisation pour le Téléthon

A Saint-Hilaire, plus de 4000 euros ont été récoltés dans le cadre du Téléthon. L'aide à la recherche pour lutter contre les maladies et handicaps rares est indispensable pour accompagner ceux qui souffrent et leurs familles. Les bénéfices recueillis par les exposants dans le cadre du traditionnel marché de Noël qui s'est tenu dans la salle polyvalente le 7 décembre s'ajoutent aux dons récoltés.

Recensement

RECENSEMENT de la population 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

36ème recensement de la population

Toute la population de Saint-Hilaire de Brethmas sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2015

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.

« Le recensement c'est utile, c'est sûr c'est simple ! » Voilà une petite phrase que les Saint-Hilairoises et Saint-Hilairois vont entendre très régulièrement dès le 15 janvier. En effet, comme tous les 5 ans, la commune de Saint Hilaire de Brethmas va être recensée en partenariat avec l'INSEE. Et cette année, ce sont pas moins de neuf agents recenseurs qui vont se rendre chez les habitants pour leur distribuer des questionnaires à remplir ou bien les inciter à les compléter sur internet.

Pourquoi se faire recenser ?
Parce que c'est en partie du recensement de la population que dépend la participation de l'Etat au budget des communes. Le recensement est donc primordial pour la vie des habitants qui devront ainsi accomplir un geste civique, rendu néanmoins obligatoire par la loi*. Mais que chacun se rassure : toutes les informations collectées seront directement transmises à l'INSEE et resteront strictement confidentielles.

Pour cette année 2015 à Saint Hilaire de Brethmas, la collecte du recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février, chaque agent recenseur sera muni d'une carte tricolore et nominative signée par le maire : merci de leur réserver le meilleur accueil !

*loi du 07 juin 1951
Pour tout renseignement, merci de contacter le coordonnateur communal, Mme Virginie Sanchez, au 04.66.61.33.59.

Les neuf agents recenseurs de Saint Hilaire de Brethmas : de gauche à droite, Paula Fabre, Cyrille Dubois, Jean-François Dolmovic, Johanna Arnaud, Benjamin Rodriguez, Enzo Verdelhan, Isabelle Drieux, Funda Ayyildiz et Céline Nalle.

Infos utiles

POMPIERS
POMPIERS ALES : *04.66.54.25.18*

GENDARMERIE
GENDARMERIE DE VÉZÉNOBRES : *04.66.83.50.37*

NUMÉRO SERVICES POUBELLES ALES AGGLO
04.66.55.60.93 ou 0 800 540 540

OBJETS ENCOMBRANTS
NUMÉRO D'INSCRIPTION : *04.66.55.60.93*
Ramassage tous les 3e Mardis du mois

Janvier

Samedi 24 Janvier à 19 h
Soirée Texas Country
Salle Louis Benoit

Dimanche 25 Janvier à 15 h
Loto des parents d'élèves du village
Salle polyvalente

Samedi 24 Janvier à 11 h
rendez-vous sur le site des jardins familiaux de St-Hilaire en présence des jardiniers et des membres du conseil d'administration autour d'un vin bio. Présentation de la nouvelle équipe dirigeante : Henri Rivière, président; Patricia Mariller, secrétaire et Bertrand Girard, trésorier.

Février

Dimanche 1er Février à 12 h
Déjeuner dansant
Salle polyvalente

Samedi 28 Février à 21 h
Concert en hommage à Amy Winehouse par les Black to Black
Salle Louis Benoit

Mars

Dimanche 8 Mars à 12 h
Repas des ainés
Salle polyvalente

Télé-alerte

Merci de faire parvenir à la mairie vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions mettre à jour notre logiciel de télé-alerte en cas d'intempéries, de grèves, de modifications de transports scolaire ou autres.

Rédaction et élaboration : Cédric Philippot et l'équipe de communication du conseil municipal coordonnée par Nicolas Ferrière, conseiller municipal.
Création et mise en page : Michun Rémi - 1-COM.FR - contact@1-com.fr - imprimé en France - label Imprim'vert.